

La Lettre de l'Usgeres devient La Lettre de l'UDES à la rentrée prochaine

## ACTUALITÉ

L'Usgeres devient l'UDES, l'union des employeurs de l'économie sociale et solidaire ..... 2

## ENGAGEMENT

Les ambitions et orientations de l'UDES ..... 2

## ZOOM SUR

Les suites de la grande conférence sociale pour l'emploi des 20 et 21 juin 2013 ..... 3

## PAROLE À

3 questions à Michel Sapin, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social .... 4

## L'UDES EN QUELQUES LIGNES

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES), anciennement Usgeres, regroupe depuis le 24 juin 2013, 25 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 14 branches professionnelles. Avec plus de 65 000 entreprises, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est la seule organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire.

## L'ÉDITO



Alain Cordesse,  
*Président de l'Usgeres,  
Vice-président du Conseil Supérieur  
de l'Économie Sociale et Solidaire*

L'UDES (anciennement USGERES) s'est réjouie de participer à l'événement à présent annuel qu'est la grande conférence

sociale, lieu d'expression privilégié de la démocratie sociale. Cependant, cette participation ne prendra tout son sens que si les employeurs de l'économie sociale et solidaire sont associés, dans les semaines et les mois qui viennent, à la feuille de route sociale du gouvernement. Les représentants des employeurs de l'économie sociale et solidaire doivent pouvoir intégrer les groupes de travail et les commissions de suivi.

Dans le même sens, l'UDES entend contribuer, à double-titre, au débat sur la représentativité patronale dans le cadre de la mission confiée par le Premier ministre au Directeur général du travail, Jean-Denis Combrexelle, dans la feuille de route de la conférence sociale 2013. D'une part, sur la question de la mesure de la représentativité patronale et la place des employeurs de l'économie sociale et solidaire dans le tour de table et, d'autre part, le financement des organisations de dialogue social. En effet, au vu d'un principe d'équité dans le dialogue social français, l'UDES qui représente à ce jour 65 000 entreprises employant plus d'un million de salariés dans les secteurs associatif, mutualiste et coopératif, demande à ce que soit reconnue officiellement sa représentativité, au niveau national et multi professionnel, ce qui lui permettrait de défendre les intérêts et les spécificités des entreprises de l'économie sociale et solidaire dans une vingtaine d'instances nationales et territoriales.

Bonne lecture et bon été

# L'Usgeres devient l'UDES, l'union des employeurs de l'économie sociale et solidaire

L'Usgeres (Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Economie Sociale) devient l'UDES (Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire) suite à l'adoption d'une évolution de ses statuts en Assemblée Générale Extraordinaire, le 24 juin dernier.

Les principales évolutions statutaires portent sur :

- Des précisions apportées sur les missions et les ambitions de la nouvelle union, en articulation étroite avec l'existant ;
- Le changement de la dénomination de l'Union qui devient l'UDES et se dote, par là-même, d'un nouveau logo ;
- La création d'un groupe composé des représentants des employeurs à but non lucratif intervenant dans le champ des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ;
- La modification de la gouvernance de l'union afin de pouvoir accueillir d'autres syndicats d'employeurs de l'économie sociale et solidaire.

Premier acte de cette évolution statutaire : le Synéas - Syndicat des employeurs associatifs de l'action sociale et médico-sociale qui représente aujourd'hui 2 500 établissements et plus de 200 000 salariés, a adhéré à l'UDES.

D'ici la fin du mois de septembre, les outils de communication de l'UDES devrait adopter la nouvelle charte graphique. À cette occasion, un nouveau site Internet, entièrement restructuré et aux couleurs de la nouvelle structure, sera créé et mis en ligne.



## ENGAGEMENT

### Les ambitions et orientations de l'UDES

L'UDES, forte de cette structuration plus large, souhaite poursuivre les travaux engagés par l'ex Usgeres notamment sur des sujets tels que la représentativité patronale, le dialogue social ou encore le développement de la qualité de l'emploi.



L'Union, ainsi dotée d'une capacité nouvelle à représenter l'ensemble du champ multi professionnel de l'économie sociale et solidaire poursuit notamment son ambition de faire reconnaître dans le débat sur la représentativité patronale la spécificité des employeurs

du champ de l'économie sociale et solidaire en tant que partenaire social à part entière et ainsi favoriser la prise en compte des spécificités du champ à travers une démarche inclusive.

Forte de cette structuration plus large, les orientations de l'UDES pour les prochains mois sont les suivantes :

- Contribuer à l'ensemble des débats, travaux et orientations relatives à l'agenda social et aux suites de la grande conférence sociale des 20 et 21 juin. Ainsi, plus particulièrement, traiter les

questions relatives à la représentativité patronale, au développement de l'emploi en lien avec les métiers de demain, à la formation professionnelle et à la qualité de l'emploi ;

- Participer à certaines instances nationales et territoriales de dialogue et de concertation, et notamment : la Commission Nationale de la Négociation Collective (CNNC), l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT), le Conseil Supérieur de la Prud'homie, l'ensemble des Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER) ainsi que les Comités de Coordination Régionaux de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CCREFP) ;
- Co-construire avec les partenaires sociaux, par la négociation d'accords multi professionnels dans l'économie sociale et solidaire, des leviers pour favoriser et accompagner le développement de la qualité de l'emploi. Ainsi, notamment, poursuivre la négociation de l'accord sur l'insertion et l'emploi des jeunes qui devrait être signé à l'automne.

# Les suites de la grande conférence sociale pour l'emploi des 20 et 21 juin 2013

L'Usgeres (aujourd'hui UDES) a participé, comme l'an passé, à la grande conférence sociale pour l'emploi qui s'est déroulée les 20 et 21 juin dernier au palais d'Iéna. L'union a pris part aux tables rondes « Mobiliser pour l'emploi et la formation professionnelle » et « Développer les filières et anticiper les emplois de demain ». Quelles sont désormais les suites de cet événement pour les employeurs de l'économie sociale et solidaire sur ces sujets ?

## ► Mobiliser pour l'emploi et la formation professionnelle

L'UDES a souligné l'implication des employeurs de l'économie sociale et solidaire en faveur des dispositifs publics d'emploi ciblant les jeunes, au travers des moyens massifs dégagés pour financer la formation des titulaires d'emplois d'avenir et de l'engagement fort pris sur le contrat de génération, dans le cadre d'un accord ouvert à la signature des partenaires sociaux de l'économie sociale et solidaire. L'UDES a également apporté sa contribution au paramétrage du compte personnel de formation et du conseil en évolution professionnelle.

Forte de ces éléments de contexte, l'UDES a sollicité officiellement sa participation dans les tours de table organisés, au niveau national comme au niveau territorial, dans le cadre du Plan de mobilisation sur les trois thématiques suivantes : formation des demandeurs d'emploi en adéquation avec les opportunités d'emploi recensées (juillet 2013), emplois d'avenir (septembre 2013) et contrats de génération (octobre 2013).

L'UDES souhaite également :

- être associée à la consultation sur le développement de l'alternance qui sera lancée dès septembre 2013, ainsi qu'à celle sur les stages qui suivra ;
- être intégrée au sein du groupe de travail quadripartite chargé de réfléchir, notamment, au paramétrage du compte personnel de formation et du conseil en évolution professionnelle ;
- être consultée dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle à venir.

## ► Développer les filières et anticiper les emplois de demain

L'UDES a souligné la contribution déterminante des employeurs de l'économie sociale et solidaire dans l'économie des services. L'évolution démographique entraîne plusieurs effets qui ont un impact direct sur les services à la personne en général et les métiers du *care* en particulier. Des métiers tels que ceux d'aide à domicile, d'aide-soignant, d'infirmier, de professions paramédicales, d'éducateur spécialisé, d'animateur ou encore d'accueil petite enfance seront amenés à connaître un développement important d'ici à 2020. Ils sont au cœur de l'économie sociale et solidaire.

Forte de ce positionnement et des propositions qu'elle a défendues lors de la grande conférence sociale, l'UDES sollicite officiellement :

- son intégration dans la Commission nationale des services organisée par le Ministère du redressement productif ;

- son intégration au sein du Conseil national de l'industrie dans lequel l'expertise de la CGSCOP, membre de l'union, apparaît particulièrement pertinente étant donné sa contribution dans les filières identifiées comme porteuses d'avenir. En effet, le modèle Scop, historiquement présent sur les métiers industriels, présente des avantages certains dans le cas de création, de reprise d'entreprises saines ou en anticipation des restructurations industrielles.

## ► Améliorer les conditions de travail et la santé au travail

Les employeurs de l'économie sociale et solidaire considèrent les questions de condition de vie et de santé au travail comme prioritaires, dans le cadre de leur objectif de qualité de l'emploi.

Ainsi, ils proposent notamment de :

- Faciliter et renforcer l'accès prioritaire des PME et TPE aux services de conseil du réseau des préventeurs publics ;
- Intégrer des objectifs extra-financiers (liés à la RSE et à la qualité de vie au travail : développement durable, santé, prévention des risques, équilibre de vie professionnelle) dans les objectifs des managers.

Par ailleurs, afin de favoriser la prise en compte des problématiques spécifiques des structures de l'économie sociale et solidaire, l'UDES souhaite que soit organisée la représentation des employeurs du secteur au sein des organes de gouvernance des instances compétentes en matière de santé et sécurité au travail, notamment l'ANACT, son réseau d'ARACT et le COCT.

## ► Réformer le système de retraites français

Pour atteindre l'équilibre financier du système de retraites à horizon 2020, l'UDES préconise notamment :

- Une hausse limitée des cotisations, équitablement répartie entre salariés et entreprises. Cette mesure induisant un coût supplémentaire à la charge des entreprises devra rester compatible avec l'objectif de restauration de la compétitivité des entreprises françaises, porté par le CICE notamment.
- Une sous-indexation exceptionnelle en 2014-2015 des pensions, en épargnant les plus petites retraites.
- Des mesures mettant à contribution les retraités (hors petites retraites) - dont un alignement de la CSG sur celle des actifs - qui devront être consacrées aussi pour partie au financement de la dépendance.

Forte de ces propositions, l'UDES estime qu'elle devrait être intégrée au Conseil d'orientation des retraites.

## 3 questions à Michel Sapin, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Michel Sapin, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social répond aux questions de l'UDES sur l'emploi, les métiers de demain et la représentativité patronale.



Crédit photo : ministère travail

*La conférence sociale a désigné comme objectif prioritaire la mobilisation générale pour l'emploi : au-delà des emplois d'avenir et des contrats de génération pour lesquels nous nous sommes d'ores et déjà engagés. Sur quels autres chantiers attendez-vous une contribution active des employeurs de l'économie sociale et solidaire ?*

J'attends de l'économie sociale et solidaire qu'elle prenne toute sa place dans la bataille de l'emploi et qu'elle nous aide à créer les nouveaux emplois qui nous manquent et qu'elle contribue à intégrer les publics les plus éloignés de l'emploi. Chaque année, un emploi sur cinq est créé par les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Incontestablement, il y a là, dans les mutuelles, les fondations, les associations, les coopératives un gisement d'emplois et de création d'activité même s'il y a aussi parfois des difficultés à surmonter. D'autant que l'économie sociale et solidaire se fait fort de défendre une autre façon de travailler. En ce sens, elle s'inscrit dans la démarche que je veux promouvoir : la qualité du travail. Avoir un emploi ne suffit pas, il faut que ce soit un bon emploi. Je sais que je peux compter sur l'économie sociale et solidaire pour porter ce message et le mettre en pratique.

*L'économie sociale et solidaire représente un vivier d'emplois à l'horizon 2020 notamment dans le secteur des services à la personne. Comment l'UDES et le Gouvernement peuvent-ils collaborer pour anticiper et préparer aux métiers de demain ?*

On estime à 600 000 le nombre de postes qui seront à pourvoir dans l'économie sociale et solidaire d'ici 2020 pour faire face aux départs en retraite. C'est dire si l'enjeu de formation et de transmission est important.

La contribution de l'UDES à l'émergence et la détection de ce vivier d'emplois peut prendre de multiples voies, notamment dans le cadre d'échanges avec le Commissariat Général à la Stratégie et la Prospective qui va désormais piloter un réseau d'observatoires de l'emploi et des compétences. De plus un contrat d'études prospectives est en cours entre Uniformation, l'OPCA de l'économie sociale, et l'État. Il visera notamment à repérer les emplois de demain dans la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile et à la personne. Pour cela, l'implication des acteurs professionnels est essentielle. L'UDES devra aussi trouver sa place dans la réforme du Service Public de l'Orientation, bientôt davantage tourné vers les acteurs professionnels.

*Quelles sont vos attentes et votre calendrier sur la mesure de la représentativité patronale suite à la mission confiée à Jean-Denis Combrexelle par le Premier ministre, à l'issue de la conférence sociale ?*

La mission confiée à Jean-Denis Combrexelle, de concertation avec les organisations patronales, vise à préciser les critères de représentativité patronale aux niveaux de la branche et de l'interprofession nationale : conditions et modalités de reconnaissance de la représentativité, condition de validité des accords collectifs de branche et accords nationaux interprofessionnels et conséquences sur les mandats. La mission donnera lieu à des propositions remises au gouvernement à l'automne prochain.

### CONTACT

Sébastien Darrigrand, Délégué général  
udes@udes.fr - www.usgeres.fr  
UDES 60-62 boulevard Diderot 75012 Paris  
Tel : 01 43 41 71 72 Fax : 01 43 41 72 22